

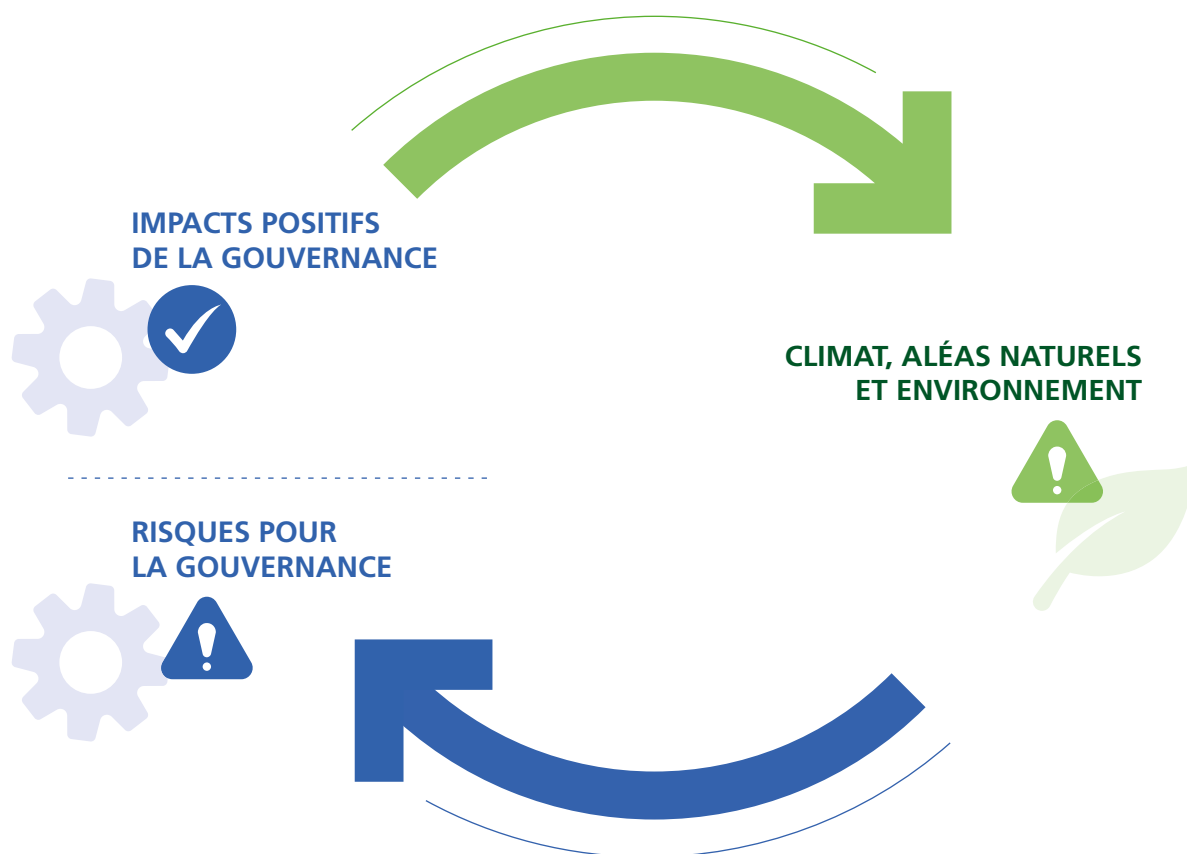


SDC Network **Climate, DRR & Environment**

Note thématique d'intégration

# Climat, RRC, environnement ...et **gouvernance**





Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les aléas naturels sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des États. Un climat stable et des écosystèmes sains constituent des biens publics dont la protection et la préservation relèvent des États. La capacité et la volonté d'anticiper ces enjeux, d'y faire face et de s'y adapter, tout en limitant les effets sur les inégalités sociales, influencent fortement la légitimité des gouvernements et l'adhésion de la population. Par ailleurs, l'existence d'institutions de gouvernance solides est essentielle pour préserver les acquis du développement face à un climat en pleine mutation. Intégrer les enjeux liés au changement climatique (C), aux risques de catastrophe (RC) et à l'environnement (E) dans la gouvernance, et soutenir les États pour y faire face de manière à la fois efficace et économe en ressources, est essentiel.

La présente note thématique d'intégration (TIB) propose un aperçu non exhaustif des interactions entre la gouvernance et le changement climatique (CC), les risques de catastrophes (RC) et l'environnement. Ce document vise à :

- faciliter la compréhension des éventuels risques en matière de CC/RC/E liés à la gouvernance,
- mettre en évidence les impacts possibles de la gouvernance sur les facteurs CC/RC/E,
- proposer des pistes concrètes pour intégrer les facteurs CC/RC/E dans la gouvernance.

1 Carney, M. : [Global Governance to Support Climate as a Public Good](#), Revue d'économie financière, n° 151 (3), 185-203, 2023 (en anglais).

# Vue d'ensemble des interactions



## Risques CC/RC/E pour les systèmes de gouvernance

Les systèmes de gouvernance sont confrontés à des risques liés au climat, aux catastrophes et à l'environnement, qui peuvent se manifester sous forme d'événements soudains ou d'évolutions progressives. Dans les pays à la gouvernance fragile et en proie à des crises, ces phénomènes peuvent augmenter les risques d'instabilité et **exacerber les problèmes de développement**<sup>2</sup>.

- Les facteurs CC/RC/E peuvent **mettre à rude épreuve les capacités et les stratégies de gouvernance** en réorientant l'attention et les ressources vers ces enjeux, au détriment d'autres biens publics ou de programmes de développement et de bonne gouvernance à long terme<sup>3</sup>.
- La gestion des facteurs CC/RC/E, en particulier des effets à court terme, peut entraîner un afflux rapide de fonds importants. En l'absence de structures adéquates pour absorber ces fonds et les déboursier correctement, le **risque de corruption** est élevé. En outre, les politiques climatiques et environnementales ont tendance à affecter principalement les secteurs économiques sujets à la corruption (par exemple, les infrastructures ou l'énergie)<sup>4</sup>.
- Les défis CC/RC/E, en particulier lorsqu'ils coïncident avec d'autres crises, comme un conflit, la pauvreté, une pandémie ou des déplacements massifs de population, peuvent mettre en **péril la stabilité politique** d'un pays. C'est ce qui se produit lorsqu'aucune mesure adéquate n'est prise pour remédier à une pénurie des ressources résultant du changement climatique et de la dégradation de l'environnement<sup>5</sup>.
- La gestion des enjeux liés au climat, aux risques de catastrophe et à l'environnement suppose souvent la **collaboration de nombreux acteurs**, notamment publics et privés, aux niveaux national et infranational, entre ministères et parfois entre plusieurs pays. En l'absence de cadres appropriés et de relations de confiance, cette coopération peut toutefois s'avérer difficile.



## Impacts de la gouvernance sur les facteurs CC/RC/E

La bonne gouvernance est essentielle pour **mettre en œuvre des mesures efficaces** face aux impacts liés au climat, à la réduction des risques de catastrophe et à l'environnement. Si les institutions démocratiques formelles ne suffisent pas à garantir une gouvernance inclusive et responsable<sup>6</sup>, le bon fonctionnement démocratique reste indispensable à des politiques CC/RC/E efficaces et légitimes.

- Des institutions démocratiques qui fonctionnent, fondées sur la **participation, la non-discrimination et la représentation des groupes marginalisés et des minorités, l'État de droit, le contrôle public et la transparence** offrent des avantages pour la formulation et la mise en œuvre d'une politique inclusive, légitime et efficace en matière de CC/RC/E, et renforcent la responsabilité des dirigeants politiques<sup>7</sup>.
- Les systèmes de gouvernance décentralisés, dotés de la capacité financière et des connaissances nécessaires, sont propices à **l'émergence de solutions locales** pour relever les défis liés au climat, à la réduction des risques de catastrophe et à l'environnement<sup>8</sup>.
- L'élimination de la corruption contribue à garantir que les **politiques en matière de CC/RC/E répondent à des intérêts publics plutôt que privés**<sup>9</sup>.
- **La numérisation inclusive**, dans un système de gouvernance bien géré, peut contribuer à renforcer la transparence et la responsabilité, à autonomiser des groupes sociaux vulnérables et sous-représentés, ainsi qu'à lutter contre la corruption<sup>10</sup>, autant d'éléments qui soutiennent des politiques CC/RC/E efficaces.
- Des politiques efficaces et inclusives d'utilisation durable des ressources naturelles sont essentielles pour **lutter contre l'épuisement et la dégradation des ressources**, réduire l'exposition aux aléas naturels et garantir les moyens de subsistance d'une grande partie de la population, en particulier des groupes marginalisés et à risque, tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les populations autochtones, les migrants et les personnes en situation de handicap<sup>11</sup>. Par conséquent, la gestion de ces enjeux est politique.

2 DAI : [Climate Change Governance: Six Lessons Learned](#), 2023 ; Adelphi et al. : [A New Climate For Peace: Taking Action on Climate and Fragility Risks](#), 2015 (en anglais).

3 Cette réorientation peut en outre pénaliser les groupes marginalisés et les minorités ; par exemple, en Inde, les financements destinés à la lutte contre la pandémie de COVID-19 ont été prélevés sur des « fonds dédiés à des fins spécifiques », voir [Emergency Use of Public Funds: Implications for Democratic Governance](#) (en anglais).

4 Basel Institute on Governance : [Is the climate crisis a corruption crisis?](#), 2023 (en anglais).

5 Infras : [SDC Climate foresight analysis: Global and regional risks and hotspots](#), 2023 (en anglais) ; DAI : [Climate Change Governance: Six Lessons Learned](#), 2023 (en anglais) ; Adelphi et al. : [A New Climate For Peace: Taking Action on Climate and Fragility Risks](#), 2015 (en anglais) ; Banque mondiale : [Social Dimensions of Climate Change](#), 2023 (en anglais).

6 DDC : [Democratic Governance](#), 2025 (page en anglais), voir [note d'orientation politique de la DDC relative à la gouvernance dans des contextes autoritaires](#), 2022.

7 International IDEA : [Democracy and the Challenge of Climate Change](#), 2021 (en anglais) ; SDC : [Cross-Cutting Governance](#), 2025 (page en anglais).

8 Development Asia : [How Subnational Governments Can Strengthen Resilience to Climate Change](#), 2023 ; SDC : [Cross-Cutting Governance](#), see Report on [Locally-Led Cooperation \(LLC\) – SDC's pathway for action](#), 2025 (en anglais).

9 Banque mondiale : [Pour lutter contre le changement climatique, attaquons-nous à la corruption](#), 2021.

10 Roberts et al. : [Key Issues in Digitalisation and Governance](#), 2022 (en anglais). Bern : DDC Governance Network ; DDC : [Digital Governance](#), 2025.

11 DDC : [Directives en matière de gouvernance](#), 2020.

# 1. Introduction à la gouvernance

La gouvernance désigne le processus politique par lequel l'autorité publique se constitue et s'exerce. Pour la DDC, la gouvernance correspond à la façon dont les fonctions essentielles de l'État sont assurées, les biens collectifs produits et distribués et le pouvoir exercé et négocié par des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux étroitement interconnectés à de multiples niveaux (du niveau infranational au niveau mondial, en passant par le niveau de l'État)<sup>12</sup>.

La DDC entend par bonne gouvernance un système qui contribue à la construction et au maintien de la paix, favorise le développement durable, vise le bien-être de tous, ne laisse personne

de côté et respecte la diversité des conceptions d'une vie bonne<sup>13</sup>.

L'approche de la DDC en matière de gouvernance<sup>14</sup> s'articule autour de trois domaines thématiques : la gouvernance démocratique, la décentralisation et la gouvernance locale, ainsi que la lutte contre la corruption et le recouvrement des avoirs. La DDC fait des principes de gouvernance à la fois un levier d'action et un thème transversal, et prend en compte les opportunités et les défis liés à la numérisation dans ce domaine<sup>15</sup>. Les principaux outils analytiques sont l'économie politique<sup>16</sup> et la gestion de programme sensible aux conflits<sup>17</sup>, tous deux applicables à d'autres secteurs.

## 2. Interactions entre gouvernance et CC/RC/E

### Impacts de la gouvernance sur les facteurs CC/RC/E

Les enjeux liés aux facteurs CC/RC/E ont un impact sur tous les pays, mais les pays les moins avancés et les États fragiles, souvent confrontés à un conflit ou à d'autres problématiques, en subissent les conséquences de plein fouet. Entre 2004 et 2014, par exemple, les 30 États les plus vulnérables ont enregistré 58 % de l'ensemble des décès dus à des catastrophes naturelles<sup>18</sup>.

Le changement climatique, les risques de catastrophes et la dégradation de l'environnement posent des défis à la gouvernance et aux systèmes politiques à de multiples niveaux. Ces problématiques sont à la fois liées à des phénomènes météorologiques et environnementaux extrêmes nécessitant une réponse immédiate (par exemple, des crues soudaines ou des tempêtes), mais aussi à des évolutions lentes (par exemple, l'élévation du niveau de la mer, la désertification). Les sections suivantes mettent en lumière différents défis et opportunités liés au climat, aux risques de catastrophes et à l'environnement dans le domaine de la gouvernance.

### Stratégie et capacité de gouvernance

- Les contraintes liées aux enjeux CC/RC/E **peuvent peser sur la capacité de l'État à assurer ses fonctions essentielles**, notamment protéger la population et fournir les biens publics nécessaires au développement durable, à court et à long terme<sup>19</sup>.
- Les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes peuvent **compromettre les efforts engagés dans la durée pour mettre en place des structures de bonne gouvernance**. Il se peut que les fonds initialement destinés à ces efforts à long terme, à des réformes juridiques et constitutionnelles, par exemple, doivent être mobilisés pour répondre à des situations d'urgence<sup>20</sup>.
- Les coûts liés aux facteurs CC/RC/E sont généralement **externalisés** et restent insuffisamment intégrés dans la planification et la prise de décision politiques. Cela peut se traduire par une inadéquation de la politique climatique.

12 SDC : [What is Governance for SDC?](#), 2021 (Note thématique en anglais).

13 DDC : [Directives en matière de gouvernance](#), 2020.

14 DDC : [Directives en matière de gouvernance](#), 2020.

15 DDC : [Approches transversales de la gouvernance](#), 2025.

16 DDC : [Tools on Political Economy](#), 2024 (en anglais).

17 DDC : [Boîte à outils : Gestion de programme sensible aux conflits GPSC](#), 2023.

18 Overseas Development Institute : [When disasters and conflict collide: Facts and figures](#), 2016 (en anglais).

19 Les groupes marginalisés et les minorités sont susceptibles d'en pâtir ; par exemple, en Inde, les financements destinés à la lutte contre la pandémie de COVID-19 ont été prélevés sur des « fonds dédiés à des fins spécifiques » : [Emergency Use of Public Funds: Implications for Democratic Governance](#) (en anglais).

20 De nombreux exemples l'illustrent, notamment au Pakistan, après les inondations de 2022, ou en Haïti, où les aléas naturels récurrents limitent la capacité de l'État à investir dans des solutions et des structures de gouvernance à long terme.

- Les impacts liés au climat, aux catastrophes et à l'environnement, en particulier ceux qui nécessitent une réaction rapide, peuvent inciter les autorités en place à **maintenir le statu quo** plutôt qu'à poursuivre les efforts de démocratisation. Il en résulte des réponses aux enjeux liés au climat, aux catastrophes et à l'environnement qui **ne reposent pas sur des principes démocratiques** et ne bénéficient pas à l'ensemble de la société.
- Le changement climatique entraîne également une **raréfaction des ressources**, susceptible de déstabiliser les économies et de provoquer des migrations et des déplacements de populations. Y faire face suppose une allocation équitable des ressources disponibles, le développement de nouvelles opportunités économiques, la protection des personnes déplacées et des autres populations touchées, ainsi qu'un engagement renforcé au niveau international pour trouver des solutions à l'échelle mondiale. À l'inverse, des politiques inadaptées peuvent engendrer de l'**instabilité**, saper la **légitimité des gouvernements** et augmenter le risque de **conflit**<sup>24</sup>.

## Financement public et corruption

- Une fois mobilisées pour faire face aux défis CC/RC/E, les ressources financières doivent être déployées de manière efficace, qu'elles proviennent des budgets publics ou de l'aide au **développement**. Ainsi, lorsqu'un phénomène météorologique extrême se produit, d'importants financements peuvent **affluer rapidement** dans un pays. En outre, il peut arriver que, pour gagner du temps, les processus décisionnels et les contrôles habituels soient contournés pour permettre de déboursier rapidement les fonds requis<sup>21</sup>. L'absence de **structures étatiques établies, assorties de mécanismes** de contrôle fonctionnels permettant d'absorber et d'allouer ces fonds rapidement et efficacement, augmente le risque de corruption.
- En outre, les réponses au changement climatique et à la dégradation de l'environnement touchent des secteurs **économiques exposés à un risque élevé de corruption**, tels que les infrastructures, l'énergie, l'exploitation minière et la sylviculture<sup>22</sup>.

## Stabilité politique

- De nombreuses régions du monde sont confrontées à de **multiples crises simultanées** qui exacerbent les inégalités et les clivages sociaux. Lorsque des chocs non climatiques, tels qu'un conflit, une crise économique ou une pandémie, se conjuguent à des crises climatiques et environnementales, les systèmes de gouvernance déjà fragiles sont davantage mis à l'épreuve, et la pauvreté ainsi que l'insécurité alimentaire peuvent s'aggraver<sup>23</sup>.

## Multi-level and multi-actor governance

- Les défis en matière de CC/RC/E sont complexes et ont de nombreuses implications. Ils exigent non seulement une collaboration entre les différents niveaux de gouvernement et les ministères, mais aussi une coordination entre les **acteurs publics et privés**, notamment les organisations de la société civile représentant les droits des groupes marginalisés. Cette coordination peut s'avérer difficile et retarder les progrès, surtout s'il n'existe pas de structures facilitant de tels échanges.
- Les impacts des changements climatiques, des aléas naturels et de la dégradation de l'environnement – tels que la raréfaction des ressources naturelles – ne se limitent pas aux pays concernés, mais engendrent également des **enjeux transfrontaliers**. La coopération intergouvernementale nécessaire pour y répondre ajoute un niveau supplémentaire de complexité<sup>25</sup>.

## Opportunités

La nécessité de faire face aux effets du changement climatique, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement peut être une occasion de **développer et de renforcer les structures et les capacités de gouvernance nationales, régionales ou locales**. Le renforcement des capacités de la

21 Basel Institute on Governance : [Is the climate crisis a corruption crisis?](#), 2023 (en anglais).

22 Basel Institute on Governance : [Is the climate crisis a corruption crisis?](#), 2023 (en anglais).

23 Infras : [SDC Climate foresight analysis: Global and regional risks and hotspots](#), 2023 (en anglais). DAI : [Climate Change Governance: Six Lessons Learned](#), 2023 ; Adelphi et al. : [A New Climate For Peace: Taking Action on Climate and Fragility Risks](#), 2015 (en anglais).

24 Banque mondiale : [Social Dimensions of Climate Change](#), 2023 (en anglais).

25 Voir, par exemple, Mirziyoev Sh. M. : [Water Diplomacy in Central Asia](#), 2022 (en anglais).

fonction publique, par exemple, peut améliorer la prestation de services – une fonction de gouvernance importante dans tous les secteurs. L'Accord de Paris prévoit la mise en place de dispositifs nationaux de suivi<sup>26</sup> qui renforcent la transparence et la redevabilité dans le cadre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et peuvent également soutenir l'action publique dans d'autres domaines stratégiques. La prise en compte des enjeux liés au climat, aux catastrophes et à l'environnement peut contribuer à réduire les inégalités sociales, notamment en intégrant l'égalité des genres et l'inclusion sociale dans les réformes de gouvernance, le renforcement des capacités et les systèmes de suivi. Elle suppose toutefois l'existence de structures de gouvernance solides permettant aux États d'agir efficacement.

Trouver des solutions communes aux problèmes transfrontaliers est souvent difficile, mais il arrive aussi que la coopération et le dialogue renforcent les relations entre États (par exemple dans le cadre de l'initiative Blue Peace)<sup>27</sup>.

## Impacts de la gouvernance sur les facteurs CC/RC/E

La bonne gouvernance peut contribuer de manière positive à relever les défis en matière de CC/RC/E. Toutefois, lorsque les structures de gouvernance sont faibles, les États risquent de ne pas pouvoir faire face à ces situations, voire de les aggraver.

Figure 1: Risks of C/D/E on governance

### QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Désertification
- Déforestation
- Dégradation des terres, des sols et des écosystèmes
- Perte de biodiversité
- Pollution des sols et des eaux
- Salinisation
- Organismes nuisibles et épidémies
- Risques chimiques

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Températures annuelles moyennes plus élevées ou plus basses
- Changements dans les précipitations moyennes (augmentation ou diminution)
- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes associées
- Changements dans les schémas saisonniers
- Augmentation du niveau des mers et de l'érosion côtière

### ALÉAS NATURELS

- Vagues de chaleur
- Froid extrême et fortes chutes de neige
- Tempêtes de grêle
- Sécheresses
- Tempêtes (tornades, ouragans, vents violents, tempêtes de sable)
- Volcans
- Séismes
- Tsunamis
- Glissements de terrain, coulées de boue
- Avalanches de roches, de neige et de glace
- Inondations (soudaines) et coulées de débris
- Incendies de forêt



#### STRATÉGIE ET CAPACITÉ DE GOUVERNANCE

Capacité réduite de l'État à accomplir des tâches essentielles supplémentaires et à mettre en œuvre des programmes de gouvernance sur le long terme du fait de la nécessité de relever les défis CC/RC/E.



#### STABILITÉ POLITIQUE

Pression supplémentaire sur des systèmes de gouvernance déjà mis à rude épreuve en raison des défis CC/RC/E (pénurie des ressources, par exemple), provoquant des crises simultanées.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIAL



#### FINANCEMENT PUBLIC ET CORRUPTION

Augmentation des risques de corruption en cas de déboursement rapide des fonds CC/RC/E sans mécanismes de contrôle solides, en particulier dans les secteurs à haut risque.



#### GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX ET MULTI-ACTEURS

La coopération de diverses parties prenantes au sein des pays et entre eux est nécessaire pour traiter les questions de CC/RC/E, ce qui peut s'avérer difficile s'il n'existe pas de structures adaptées.

26 Cadre de transparence renforcée de l'Accord de Paris, voir [Accord de Paris](#).

27 DDC : « [Blue Peace prévient les conflits et contribue à une plus grande stabilité](#) », 2023.

## Fonctionnement sain des institutions démocratiques

- Dans les systèmes de gouvernance fondés sur la **participation, la non-discrimination, l'état de droit, le contrôle public et la transparence**, il est plus facile de demander des comptes aux responsables politiques pour leur inaction face au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et aux risques de catastrophe que dans les systèmes qui en sont dépourvus. Les processus participatifs, les médias indépendants et la libre circulation de l'information **sensibilisent davantage le public** aux politiques et aux programmes, ce qui renforce **la légitimité** et permet au public de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils tiennent leurs promesses<sup>28</sup>. Les systèmes de gouvernance qui présentent des lacunes en matière de responsabilité, d'équilibre des pouvoirs ou de mise en œuvre des droits de l'homme risquent de ne pas être en mesure de relever les défis CC/RC/E de manière efficace et opportune.
- La coopération entre les institutions non gouvernementales, les groupes d'intérêt et les organisations de la société civile représentant les groupes marginalisés favorise **la confiance dans les politiques de CC/RC/E** et l'adhésion de la population<sup>29</sup>. Cette collaboration permet aux États de mobiliser les dernières connaissances scientifiques ainsi que les savoirs locaux et l'expérience des communautés autochtones<sup>30</sup>.
- Du fait de discriminations structurelles, **les groupes marginalisés et les minorités** – tels que les personnes en situation de pauvreté, les personnes handicapées, les migrants, les femmes ou les personnes âgées – sont généralement plus exposés aux risques liés au climat, aux catastrophes et à l'environnement<sup>31</sup>. Des **institutions participatives et inclusives** favorisent le respect de leurs droits<sup>32</sup>.
- Il est toutefois important de noter que les institutions **démocratiques ne sont pas immuables et ne garantissent pas une politique climatique** juste et efficace<sup>33</sup>. La démocratie est menacée lorsque des dirigeants démocratiquement élus démantèlent des contre-pouvoirs efficaces, comme les médias, les tribunaux et les dispositifs de lutte contre la corruption<sup>34</sup>. Les autocraties elles-mêmes peuvent présenter des signes formels de démocratie, avec des institutions démocratiques de façade. La légitimité des régimes démocratiques repose sur un système à la fois redevable et responsable, qui fournit des biens et des services à la population et reconnaît la nécessité d'agir face aux changements climatiques, aux risques de catastrophe et à la dégradation de l'environnement.

## Décentralisation

- Les effets du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des aléas naturels varient considérablement au sein des pays. Une approche totalement centralisée de la gouvernance risque de passer à côté de ces différences régionales et locales.
- Les autorités locales et infranationales sont généralement plus au fait des problèmes et des besoins sur leur territoire. Les **processus de décentralisation**, qui nécessitent des ressources humaines et financières ainsi que des compétences, renforcent les gouvernements infranationaux et locaux et garantissent ainsi que les approches en matière de climat, de réduction des risques de catastrophe et d'environnement sont **adaptées aux contextes régionaux**.
- Les systèmes de gouvernance décentralisés sont plus susceptibles d'impliquer la **société civile locale** dans les processus politiques, ce qui augmente l'efficacité des politiques et programmes en matière de climat, de gestion des risques de catastrophe et d'environnement<sup>35</sup>.

## Corruption

- La corruption est un obstacle majeur au développement politique, économique et social. Elle détourne les ressources publiques au profit d'**intérêts personnels**<sup>36</sup>, et entraîne une diminution des moyens alloués à l'atténuation du changement climatique et aux mesures d'adaptation, à la lutte contre la dégradation de l'environnement ou à la réduction des risques de catastrophe.
- La corruption dans les programmes de lutte contre le changement climatique peut ne pas se limiter à des pratiques illégales, mais aller jusqu'à affaiblir des politiques climatiques efficaces par des moyens légaux, notamment en raison de conflits d'intérêts et d'un lobbying excessif. Ce phénomène relève de la **captation de la réglementation**<sup>37</sup>: les structures juridiques formelles sont mobilisées pour préserver des intérêts privés, tels que le maintien des subventions aux combustibles fossiles, au détriment du bien public et de l'environnement.

28 International IDEA : [Democracy and the Challenge of Climate Change](#), 2021.

29 SDC : [The SDC's Guidance on Governance](#), 2021.

30 IPCC : [Summary for Policymakers](#), 2022.

31 IPCC : [Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability](#), Chapter 8, 2022.

32 World Bank : [Climate Change and Governance: Opportunities and Responsibilities](#), 2019.

33 SDC : [Governance in Authoritarian Contexts](#), 2022.

34 Freedom House : [Freedom in the World 2025](#), 2025.

35 Development Asia : [How Subnational Governments Can Strengthen Resilience to Climate Change](#), 2023.

36 Basel Institute on Governance : [What is corruption?](#), 2025.

37 CFA Institute, [Regulatory Capture](#) : 2019.

- L'élimination de la corruption à tous les niveaux permet de prendre des décisions, d'utiliser les fonds et de mettre en œuvre des politiques dans **l'intérêt de la collectivité**, notamment pour lutter contre le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les risques de catastrophes<sup>38</sup>. Selon des estimations mondiales, environ 100 milliards de dollars américains pourraient être économisés chaque année si les risques de corruption liés au climat étaient éliminés<sup>39</sup>.

## Gouvernance numérique<sup>40</sup>

- La transformation numérique soulève des questions éthiques – concernant la confidentialité des données, la propriété et l'utilisation abusive des informations personnelles – qui nécessitent des garanties solides. En outre, l'empreinte environnementale des technologies numériques est importante tout au long de leur cycle de vie. La production et l'élimination des outils numériques entraînent des coûts environnementaux qui affectent de manière disproportionnée les pays en développement<sup>41</sup>. Toutes ces préoccupations peuvent mettre les systèmes de gouvernance à rude épreuve.
- La numérisation, de même que l'intelligence artificielle,<sup>42</sup> offre des possibilités de développement. Les États qui ont les capacités nécessaires pour tirer parti de la transformation numérique peuvent l'utiliser pour renforcer la transparence et la redevabilité, l'autonomisation des groupes sociaux et la lutte contre la corruption<sup>43</sup>. Ces avancées peuvent ensuite contribuer à une politique climatique équitable et efficace.
- Les États qui disposent des capacités financières et humaines nécessaires pour utiliser les outils numériques<sup>44</sup> sont mieux à même d'exploiter les vastes volumes de données disponibles afin de soutenir les politiques climatiques et d'utiliser les **systèmes internationaux pour surveiller les émissions**.
- Des **politiques de numérisation inclusive** fondées sur les normes de conception universelle peuvent contribuer à réduire la fracture numérique et à garantir à chacun l'accès aux informations sur les risques CC/RC/E ainsi que leur compréhension. Les outils numériques de crowdsourcing (production participative) permettent à la population de

collecter et de partager des données sur les catastrophes, de manière à ce que les autorités puissent apporter des réponses plus ciblées.<sup>45</sup> Lorsqu'ils sont accessibles à tous, ils renforcent la participation numérique, notamment en offrant aux citoyens des moyens de suivre les progrès et de demander des comptes aux autorités – autant de conditions propices à une bonne gouvernance<sup>46</sup>.

- Des systèmes de gouvernance numérique solides ont amélioré la disponibilité des données à tous les niveaux de gouvernance et la représentation des groupes marginalisés grâce à des méthodes de collecte inclusives et à des analyses désagrégées. Ces systèmes contribuent à l'élaboration de politiques efficaces fondées sur des données probantes<sup>47</sup> et peuvent **favoriser une meilleure surveillance et idéalement, l'atténuation des risques de catastrophes**.

## Responsible management of natural resources

- L'exploitation des ressources naturelles est un aspect fondamental de l'économie de nombreux pays du Sud. Elle peut cependant causer de graves dommages à l'environnement. Dans les États où la gouvernance est faible, le **risque d'exploitation non durable des ressources et de répartition inéquitable des bénéfices est très élevé**. Cette situation tient à la faiblesse des capacités, au manque de connaissances et aux intérêts contradictoires des autorités responsables<sup>48</sup>.
- La mise en œuvre de politiques efficaces et inclusives en faveur de l'utilisation durable des terres, de l'eau, des forêts, de la biomasse et des eaux de surface nationales s'impose pour freiner **l'épuisement et la dégradation des ressources**, réduire l'exposition des pays aux catastrophes naturelles et garantir les moyens de subsistance de larges pans de la population, en particulier des groupes marginalisés et vulnérables<sup>49</sup>.
- Les activités de bonne gouvernance peuvent garantir que les États et les entreprises appliquent correctement les normes **internationales en matière d'extraction des ressources afin d'éviter les effets négatifs sur l'environnement**, et permettent généralement de renforcer la transparence dans le secteur<sup>50</sup>.

38 Banque mondiale : [Pour lutter contre le changement climatique, attaquons-nous à la corruption](#), 2021.

39 Basel Institute on Governance : [Is the climate crisis a corruption crisis? An interview with Brice Böhmer](#), 2023 (en anglais).

40 DDC : [Gouvernance numérique](#), 2021.

41 CNUCED : [Rapport sur l'économie numérique](#), chapitre I, 2024.

42 DDC : [Outil d'aide au travail de la DDC sur l'intelligence artificielle \(IA\)](#), 2025.

43 Roberts et al. : [Key Issues in Digitalisation and Governance](#) Berne : Réseau de gouvernance de la DDC, 2022 (en anglais).

44 Correspond au « numérique dans le gouvernement » selon Roberts et al. 2022.

45 Voir, par exemple, Union internationale des télécommunications (UIT) : [Crowdsourcing helps mitigate disasters](#), 2022 (en anglais).

46 Correspond à la question de la « participation numérique dans la gouvernance » selon Roberts et al. 2022.

47 DDC : [Directives en matière de gouvernance](#), 2020.

48 DDC : [Directives en matière de gouvernance](#), 2020.

49 DDC : [Directives en matière de gouvernance](#), 2020.

50 DDC : [Directives en matière de gouvernance](#), 2020.

## Défis de gouvernance posés par les enjeux CC/RC/E

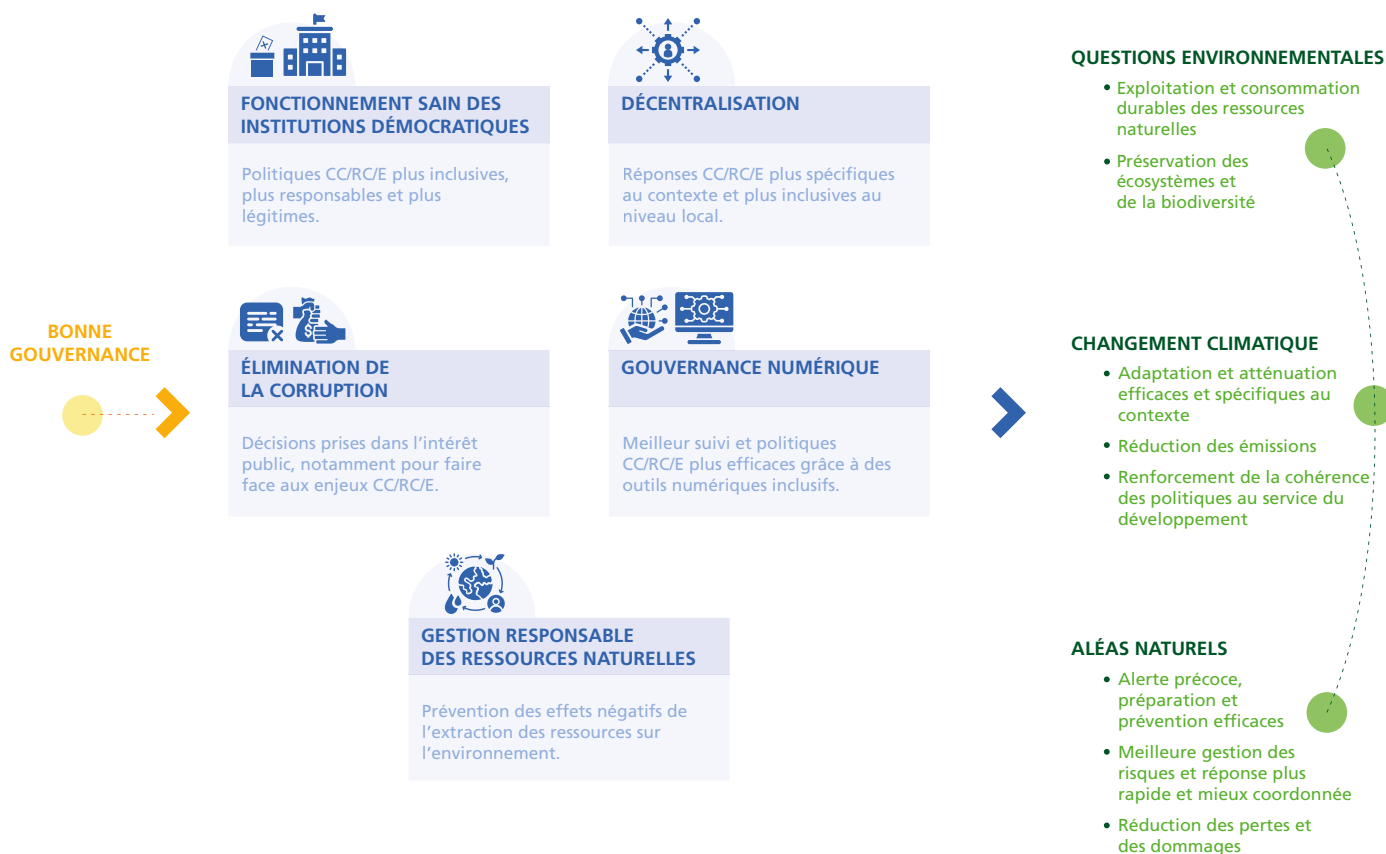
Les institutions politiques démocratiques et décentralisées peuvent aussi compliquer la gouvernance en matière de CC/RC/E. Il arrive que le partage du pouvoir et la prise de décision inclusive **rallongent les procédures** et empêchent la résolution rapide de problèmes urgents, favorisant ainsi un renvoi des responsabilités entre acteurs politiques. Si les minorités sont dans l'ensemble mieux prises en compte dans les démocraties que dans les systèmes autoritaires, elles ne bénéficient pas nécessairement d'une **représentation** équitable dans les institutions politiques. En outre, l'idée que les processus participatifs conduisent à des politiques plus respectueuses de l'environnement suppose que la majorité de la population y soit favorable. Mais ce n'est pas nécessairement le cas, tout dépend du pouvoir de lobbying de certains groupes d'intérêt, ainsi que de la situation politique et économique générale. Les populations sont réticentes à reconnaître la nécessité de modifier leur comportement si l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci sont coûteuses et lourdes, si les impacts du climat, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement ne se font pas encore sentir ou si ces questions semblent trop abstraites. Les États autoritaires, quant à eux, pourraient mettre en œuvre et appliquer des politiques respectueuses de l'environnement, même sans l'approbation de la population.

S'il n'est pas clairement défini en termes de responsabilités et de capacités, un système décentralisé peut entraver la mise en œuvre de politiques CC/RC/E efficaces et conduire à des **interventions fragmentées et mal coordonnées**. En outre, la concurrence entre régions peut inciter les élus à privilégier leurs propres circonscriptions au détriment de la collectivité.

Enfin, les élections démocratiques ayant lieu tous les deux ou trois ans, les responsables politiques sont parfois davantage préoccupés par leur **réélection** et privilégient des programmes à court terme produisant des résultats visibles, plutôt que des mesures de long terme pour relever les défis en matière de CC/RC/E<sup>51</sup>.

Malgré les limites des institutions démocratiques et des systèmes décentralisés, la **bonne gouvernance, fondée sur des processus et des programmes plus participatifs, légitimes, transparents et responsables**, crée globalement des conditions plus favorables pour faire face aux risques liés aux facteurs CC/RC/E et l'emporte sur les effets négatifs potentiels des systèmes de gouvernance autoritaires.

Figure 2: Potential impacts of good governance on C/D/E



51 LPS Alliance : [Climate Governance and Federalism](#), 2023 (en anglais).

# 3. Principaux domaines d'action

Aborder les interactions entre la gouvernance et les facteurs CC/RC/E suppose une approche systémique globale, attentive aux causes profondes et orientée vers des solutions durables. Les actions proposées ci-après visent à contribuer à ces solutions. Elles proposent des pistes pour des programmes et projets de gouvernance visant à atténuer les effets négatifs des risques CC/RC/E sur les systèmes de gouvernance et à renforcer les synergies entre bonne gouvernance et approches en matière de CC/RC/E.

## Mesures générales

- **Intégrer systématiquement les considérations CC/RC/E dans les programmes de gouvernance de la DDC, et vice-versa, dans tous les secteurs**, aux niveaux national, infranational et local. On peut ainsi envisager des cadres de planification et de gestion des finances publiques prenant en compte les facteurs CC/RC/E ; des programmes d'agriculture et des normes de construction compatibles avec ces impératifs ; des programmes facilitant une transition vers des énergies propres ainsi que des plans de gestion des déchets visant à réduire la pollution<sup>52</sup>.
- Assurer une bonne gouvernance **interne des partenaires de la DDC**, pour veiller à ce que leurs pratiques soient non discriminatoires, inclusives, participatives, efficaces, transparentes et responsables. Si nécessaire<sup>53</sup>, soutenir les partenaires dans leur propre développement organisationnel et/ou leur gestion financière dans le cadre de la coopération locale<sup>54</sup> afin de les aider à devenir dignes de confiance et capables d'absorber un financement international. Veiller à ce que la programmation respecte dans toute la mesure du possible les **principes de bonne gouvernance**, à savoir l'efficacité et l'impact, la non-discrimination, l'inclusion, la participation, la transparence et la responsabilité. Il est essentiel de soutenir les acteurs concernés, par exemple par des mesures de sensibilisation.
- Il ne faut pas oublier que toute programmation est influencée par la politique et par les pouvoirs et intérêts locaux. Il est donc nécessaire d'avoir une **réflexion et une démarche politiques et d'appliquer des approches de gestion adaptative**<sup>55</sup>.
- **Mesurer les résultats** de la programmation à l'aide d'indicateurs de référence de la gouvernance<sup>56</sup> qui comprennent des indicateurs sur la gouvernance transversale et des indicateurs de référence CC/RC/E<sup>57</sup>.

## Connaissances et capacités

- Sensibiliser aux risques **CC/RC/E spécifiques et à la manière dont ils affectent les programmes de gouvernance aux niveaux national et infranational**, afin de répondre aux défis d'une manière adaptée au contexte à l'aide de techniques telles que la cartographie détaillée des risques, l'analyse du contexte local et des systèmes de gestion des données sur mesure<sup>58</sup>.
- Identifier les acteurs ou **points de blocage** potentiels liés aux enjeux CC/RC/E, comprendre en quoi ils peuvent freiner le changement et déterminer comment surmonter ces obstacles, notamment grâce à une **analyse politico-économique**<sup>59</sup>, une analyse des parties prenantes et des processus inclusifs.
- Afin d'identifier les risques de **corruption et de captation de la réglementation**<sup>60</sup>, renforcer les connaissances sur les processus décisionnels et les flux financiers, ainsi que sur le profil, les rôles et les intérêts personnels des parties prenantes.
- **Soutenir le renforcement des connaissances techniques**, des capacités et des ressources financières des gouvernements locaux et infranationaux, ainsi que des communautés<sup>61</sup>, afin de leur permettre de faire face aux risques climatiques propres à leur contexte<sup>62</sup>.
- **Soutenir les organisations de la société civile** qui s'engagent activement dans les processus de gouvernance pour s'assurer que les droits et les intérêts des groupes marginalisés et à risque sont dûment pris en compte dans la politique climatique.
- Renforcer la **capacité des institutions publiques** à être proactives, adaptatives et agiles, à collaborer avec d'autres acteurs étatiques et non étatiques, à élaborer des budgets

52 Banque mondiale : [Climate Change and Governance: Opportunities and Responsibilities](#), 2019 (en anglais).

53 Les besoins peuvent être identifiés sur la base d'une appréciation des risques liés au partenaire ou d'un audit.

54 DDC : [Décentralisation et gouvernance locale](#), avec lignes directrices sur la coopération locale, 2016 et 2025.

55 DDC : [Tools on Political Economy](#), ainsi que note thématique « Thinking and Working Politically », 2024 (en anglais).

56 Plusieurs ARI/TRI sur la gouvernance mesurent les principes transversaux de gouvernance, et il en est un qui mesure les résultats des politiques.

Voir <https://www.sdc-pge.ch/fr/pge-dans-la-ddc>, et plus particulièrement le tableau récapitulatif des indicateurs de référence sur la gouvernance.

57 Réseau DDC CDE : [Monitoring & Reporting](#), 2025 (en anglais). L'indicateur de référence agrégé sur l'éducation au changement climatique (CCE\_ARI\_3) intègre la dimension de la gouvernance en matière de CC/RC/E.

58 Development Asia : [How Subnational Governments Can Strengthen Resilience to Climate Change](#), 2023 (en anglais).

59 DDC : [Tools on Political Economy](#), 2021 (en anglais).

60 DDC : [Tools on Anti-Corruption](#), 2022 (en anglais).

61 DDC : [Décentralisation et gouvernance locale](#), 2025 ; ainsi que lignes directrices sur [la coopération locale](#).

62 Development Asia : [How Subnational Governments Can Strengthen Resilience to Climate Change](#), 2023 ; Banque mondiale : [Social Dimensions of Climate Change](#), 2023 (en anglais).

63 Oxford Policy Management : [How to build institutional capacity to tackle climate change?](#), 2018 (en anglais).

permettant une planification à court et à long terme et à trouver des moyens de catalyser le changement à l'échelle du système<sup>63</sup>.

- Exploiter les **possibilités offertes par la numérisation**<sup>64</sup> pour renforcer la capacité des États à tirer parti des évaluations des risques de catastrophes fondées sur des données, et pour accroître la disponibilité et l'accessibilité de ces données pour la population.

## Processus et pratiques

- Plaider en faveur d'une répartition claire des **responsabilités** entre les niveaux de gouvernement national et infranational afin de permettre aux institutions de réagir rapidement aux urgences en matière de CC/RC/E et d'élaborer des plans d'atténuation et d'adaptation à long terme<sup>65</sup>.
- Encourager la **coopération intersectorielle et inter-régionale pour relever les défis** CC/RC/E de manière globale en créant des groupes de travail CC/RC/E intersectoriels, par exemple, ou en établissant ou en renforçant des comités interrégionaux d'échange d'expériences<sup>66</sup>.
- Favoriser **l'échange de connaissances et d'idées** sur les CC/RC/E entre les institutions publiques et privées et la société civile afin de comprendre les **différences de perception des risques** et de mieux intégrer les dernières avancées scientifiques, ainsi que les savoirs locaux et autochtones<sup>67</sup>.
- Grâce à la **gestion intégrée des risques**, renforcer les systèmes de gouvernance en réduisant les vulnérabilités et l'exposition aux risques, tout en développant les capacités à réagir.

## Politiques et finances

- Des politiques publiques solides, fondées sur une bonne gouvernance, sont essentielles pour faire face aux risques et aux impacts des facteurs CC/RC/E. Les **engagements internationaux** doivent être traduits en politiques, en plans et en mesures concrètes aux niveaux national et infranational.
- Lorsque les politiques climatiques entraînent des pertes d'emploi, plaider en faveur d'une transition juste et aider les personnes concernées à trouver de nouveaux moyens de subsistance. Rechercher des mesures d'atténuation présentant des **avantages socio-économiques** et appliquer des mesures de redistribution<sup>68</sup>.
- Aider les ministères de la planification et des finances à intégrer les risques et les politiques de CC/RC/E dans les **modèles macroéconomiques**, les évaluations des risques budgétaires, les plans budgétaires et les budgets, afin d'anticiper les coûts en matière de CC/RC/E<sup>69</sup>.
- Veiller à ce que les **budgets des États intègrent à la fois une perspective à long terme et une perspective à court terme**. Les États doivent être en mesure de faire face aux événements extrêmes et aux situations d'urgence, mais aussi disposer de ressources suffisantes pour développer et renforcer leurs institutions dans le cadre de processus à long terme.
- Soutenir les gouvernements nationaux et infranationaux pour améliorer le **cadre légal et l'accès aux financements CC/RC/E**. Développer des systèmes de taxation et de subvention compatibles avec les CC/RC/E, et mobiliser des financements publics et privés. Plaider pour l'adoption de transferts fiscaux prévisibles qui permettent aux autorités infranationales de planifier et d'investir dans les questions de CC/RC/E.

64 DDC : [outils pour la gouvernance digitale](#) et [outil d'aide au travail sur l'intelligence artificielle \(IA\)](#), 2025.

65 Development Asia : [How Subnational Governments Can Strengthen Resilience to Climate Change](#), 2023 (en anglais).

66 Development Asia : [How Subnational Governments Can Strengthen Resilience to Climate Change](#), 2023(en anglais).

67 International IDEA : [Democracy and the Challenge of Climate Change](#), 2021 (en anglais).

68 International IDEA : [Democracy and the Challenge of Climate Change](#), 2021 (en anglais).

69 Banque mondiale : [Climate Change and Governance: Opportunities and Responsibilities](#), 2019 (en anglais).

## Impressum

Éditeur :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

**Direction du développement et de la coopération DDC**

Section Climat, RRC et environnement

Co-auteurs :

Nora Schmidlin, INFRAS

Myriam Steinemann, INFRAS

André Wehrli, Point focal Réseau climat, RRC et environnement

Benôit Meyer-Bisch, conseiller politique principal Gouvernance

Conception :

Zoï Environment Network

2026 / © SDC